

**ALERTE**

**34 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions (Uriopss)**

Paris, le 14 Novembre 2023

**EMBARGO JUSQU'À 17 h**

## Communiqué de presse

### Hausse de la pauvreté : l'appel des associations de solidarité !

*Les associations de solidarité s'alarment de la montée de la pauvreté relevée par l'INSEE : +500 000 personnes pauvres en 2021. Cette tendance se confirme malheureusement en 2022 d'après l'office statistique européen Eurostat<sup>1</sup>. Le rapport annuel du Secours Catholique paru ce jour met également en lumière cette aggravation causée par une inflation galopante qui conduit des millions de personnes à devoir recourir à l'aide alimentaire. Les politiques actuelles (réforme de l'assurance chômage, loi plein emploi, Pacte des solidarités très en-deçà des attentes) ne sont pas de nature à contenir la hausse de la pauvreté observée en France.*

Depuis plusieurs mois, le Collectif ALERTE appelle le gouvernement à prendre des décisions significatives pour contrer la hausse de la pauvreté dans un contexte persistant d'inflation.

#### **Nous demandons dans l'immédiat :**

- L'augmentation de 200 € de la prime de Noël pour tous les ménages bénéficiaires ;
- Une anticipation au 1<sup>er</sup> janvier de la hausse des minima sociaux et des allocations familiales ;
- Le maintien de l'aide médicale d'État pour continuer à soigner les personnes sans-papiers précaires et éviter de déstabiliser encore plus le système de santé.

#### **Le Collectif ALERTE en appelle aussi à des mesures structurelles pour éradiquer la pauvreté :**

- La revalorisation de tous les minima sociaux (incluant l'ASPA et l'AAH) au-dessus du seuil de pauvreté ;
- L'ouverture du RSA aux jeunes dès l'âge de 18 ans ; la majorité sociale ne doit pas être différente de la majorité légale ;
- La régularisation administrative des étrangers, ce qui permettrait de soulager des métiers en tension ;
- Le vote d'une loi de programmation pluriannuelle pour l'hébergement, le logement adapté et le logement social ;
- Penser la planification écologique comme un levier de l'inclusion sociale.

Le Collectif ALERTE se tient à la disposition du gouvernement et des parlementaires pour travailler ensemble, à la construction de réponses adaptées afin de lutter de manière pérenne contre la pauvreté. Ce ne sera, en effet, qu'à travers l'adoption de mesures structurelles, que la France pourra répondre de ses engagements internationaux d'éradication de l'extrême pauvreté d'ici 2030.

#### **Contacts presse :**

**Uniopss/ALERTE** : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 / 07 – [vmercadal@uniopss.asso.fr](mailto:vmercadal@uniopss.asso.fr)

**Uniopss/ALERTE** : Charlotte Penot – 01 53 36 35 09 – [cpenot@uniopss.asso.fr](mailto:cpenot@uniopss.asso.fr)

---

<sup>1</sup> Enquête EU-SILC

[https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tessi010\\_custom\\_8379449/default/table?lang=en](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tessi010_custom_8379449/default/table?lang=en)